
Tendances conjoncturelles

Réseau économique régional de la BNS

Rapport des délégués aux relations avec l'économie régionale destiné à la Direction générale de la BNS pour l'examen trimestriel de la situation de mars 2015

Premier trimestre 2015

Les délégués de la BNS entretiennent des contacts réguliers avec des entreprises des divers secteurs de l'économie. Le présent rapport se fonde sur les entretiens menés entre mi-janvier et début mars 2015 avec 225 chefs d'entreprise au sujet de la situation actuelle et future de leur entreprise et de l'économie en général. Les entreprises interrogées varient d'un trimestre à l'autre; elles reflètent la structure sectorielle de l'économie suisse selon la ventilation du PIB (hors agriculture et services publics).

Régions

Genève
Mittelland
Suisse centrale
Suisse du Nord-Ouest
Suisse italienne
Suisse orientale
Vaud-Valais
Zurich

Délégués

Jean-Marc Falter
Martin Wyss
Walter Näf
Daniel Hanimann
Fabio Bossi
Urs Schönholzer
Aline Chabloz
Markus Zimmerli

La suppression du cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro le 15 janvier 2015 a eu un impact considérable sur l'économie suisse au premier trimestre 2015; elle était au centre des entretiens menés avec les chefs d'entreprise entre la mi-janvier et le début du mois de mars. Selon les résultats de l'enquête (qui ne couvre pas le secteur public), la croissance économique a marqué une pause au premier trimestre 2015. Les marges de nombreuses entreprises se sont sensiblement détériorées, contraignant celles-ci à prendre une série de mesures.

Beaucoup d'interlocuteurs sont confrontés à de lourds défis du fait de la nouvelle situation sur le marché des changes et doivent tout d'abord en analyser plus exactement les conséquences pour leur entreprise. Cet examen de la situation demande du temps. L'incertitude quant à la marche future des affaires s'est donc fortement accentuée.

Les perspectives de croissance des chiffres d'affaires réels pour les prochains mois se sont nettement assombries, en particulier dans l'industrie manufacturière. Tous secteurs confondus, elles ne laissent toutefois pas présager une contraction. Les effectifs devraient légèrement diminuer dans l'ensemble, et le volume des investissements sera moins important qu'un an auparavant.

Chiffres d'affaires maintenus au même niveau

Dans l'industrie manufacturière, les chiffres d'affaires réels ont globalement stagné par rapport au trimestre précédent. Cette évolution s'observe dans la plupart des branches, à l'exception de l'industrie pharmaceutique. En comparaison annuelle, on constate néanmoins une légère augmentation.

S'agissant des exportations, les Etats-Unis ainsi que les pays asiatiques et arabes, notamment, comptent parmi les débouchés affichant une dynamique relativement élevée. En Europe, la demande reste globalement stable. Certaines branches ressentent les effets de frein causés par les foyers de tension en Russie et en Ukraine.

Dans la construction, les chiffres d'affaires ont quelque peu diminué, en données désaisonnalisées, par rapport au trimestre précédent. En comparaison annuelle, ils ont nettement reculé pour des raisons météorologiques, l'hiver 2014 ayant été exceptionnellement doux. Dans la construction de logements, la dynamique semble s'être encore ralentie.

Dans les services, l'activité a stagné dans l'ensemble. Elle a subi un ralentissement assez marqué dans le commerce de détail et le commerce automobile, ainsi que dans l'hôtellerie et la restauration. Dans le commerce automobile notamment, l'activité s'est pratiquement arrêtée les jours qui ont suivi la suppression du cours plancher. Elle a repris après l'annonce de rabais de change importants; des effets de substitution ont été observés, qui se sont traduits par un glissement de la demande, des véhicules d'occasion vers les voitures neuves. Dans le commerce de détail, le tourisme d'achat à l'étranger s'est intensifié.

Dans l'hôtellerie et la restauration, les nouvelles relations de change ont entraîné une baisse modérée des réservations; quant aux annulations, elles sont jusqu'ici restées limitées. La persistance d'une forte demande de voyages organisés de la part des pays asiatiques contribue à amortir les effets négatifs. En outre, le nombre de touristes en provenance notamment des Etats-Unis, mais aussi du Royaume-Uni, a augmenté.

UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION

Comme aux trimestres précédents, les capacités de production des entreprises interrogées ne sont dans l'ensemble que légèrement sous-utilisées. Cela s'explique par une évolution jusqu'ici favorable des commandes.

Dans l'industrie manufacturière, près de 40% des entreprises interrogées font état d'une sous-utilisation des capacités. La quasi-totalité des branches ont jugé l'utilisation des capacités un peu, voire nettement plus faible qu'à l'accoutumée. Chez les fabricants d'équipements électriques, dans la chimie et dans l'industrie alimentaire, elle a été estimée nettement moins forte que d'ordinaire. Les entreprises de la métallurgie, en revanche, font état d'une utilisation supérieure à la normale grâce à des carnets de commandes bien remplis. Dans l'horlogerie, l'utilisation des capacités s'est stabilisée à un niveau un peu plus faible qu'aux trimestres précédents en raison d'une baisse de la demande en provenance de Chine.

Dans la construction, l'utilisation des capacités techniques a été dans l'ensemble légèrement plus élevée qu'à l'accoutumée. Le bâtiment à lui seul explique cette évolution. Les carnets de commandes restent bien garnis, mais les signes d'une poursuite du ralentissement se multiplient. Dans certaines régions, les répercussions de l'initiative sur les résidences secondaires sont de plus en plus perceptibles.

Dans le secteur des services, l'infrastructure – c'est-à-dire principalement les surfaces de bureaux et de vente ainsi que les capacités de transport – a été dans l'ensemble légèrement moins utilisée qu'à l'accoutumée. Le secteur des technologies de l'information fait exception en enregistrant une utilisation des capacités quelque peu supérieure à la normale.

DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE

Légère diminution des besoins en personnel

La suppression du cours plancher a entraîné de nombreuses mesures en matière de ressources humaines – gel des embauches, allongement du temps de travail pour le même salaire, gel des salaires – parfois alors même qu'une augmentation de salaire avait déjà été annoncée. Un petit nombre d'entreprises prévoit des suppressions de postes.

Dans l'industrie manufacturière, les effectifs sont un peu trop élevés. Dans la construction, en revanche, ils restent appropriés. Dans les services, ils se sont avérés trop élevés dans le commerce de détail et les transports. Les entreprises du secteur des technologies de l'information, en revanche, sont plutôt à la recherche de personnel, comme au trimestre précédent.

En ce qui concerne le manque de personnel qualifié, la situation s'est quelque peu détendue dans les trois secteurs. De nombreuses entreprises continuent d'enregistrer un nombre élevé, voire très élevé, de

candidatures spontanées, en particulier au Tessin. En règle générale, les offres d'emploi publiées donnent également lieu à de nombreuses candidatures.

PRIX, MARGES ET SITUATION BÉNÉFICIAIRE

Pressions sur les marges

Les marges ont été globalement soumises à de fortes pressions par rapport au trimestre précédent, et ce dans les trois secteurs. Dans de nombreuses branches, une pression considérable s'est exercée sur les prix après la suppression du cours plancher. Les avantages financiers découlant des relations de change sont répercutés sur les prix afin de réduire le risque de perdre des clients.

Les marges sont jugées plus faibles que d'ordinaire par 60% des entreprises interrogées, tandis que 30% d'entre elles indiquent avoir réalisé des marges correspondant au niveau habituel. Bon nombre de mesures continuent d'être prises pour contrecarrer le durcissement de la concurrence.

Lors de l'enquête, les représentants de toutes les branches de l'industrie manufacturière ont fait état de marges bénéficiaires plus faibles, voire beaucoup plus faibles, qu'à l'accoutumée. Dans la construction, les entrepreneurs interrogés ont signalé des marges plus basses que d'ordinaire dans le secteur principal comme dans le second œuvre. Cela s'explique en partie par la baisse de la demande dans certaines régions et par l'ajournement de certains projets dans le secteur public.

Dans les services aussi, les entreprises ont estimé leurs marges globalement plus faibles que d'habitude. Le commerce automobile, le commerce de détail et les banques ont été confrontés à des marges particulièrement réduites. Certains représentants du commerce de détail ont rapidement réagi à la suppression du cours plancher par des concessions sur les prix. Dans les banques, l'appréciation du franc s'est traduite par une réduction des commissions perçues; en outre, le taux d'intérêt négatif pèse sur les marges.

PERSPECTIVES

Stagnation attendue

Compte tenu de la nouvelle situation sur le marché des changes, les incertitudes concernant l'évolution conjoncturelle se sont fortement accrues dans l'ensemble. Les interlocuteurs ont éprouvé une inquiétude particulièrement forte les jours qui ont suivi la suppression du cours plancher.

Pour les prochains mois, une stagnation des chiffres d'affaires réels est généralement attendue, tandis qu'une croissance modérée était encore escomptée aux trimestres précédents. Néanmoins, des disparités considérables subsistent entre les branches. De nombreux interlocuteurs doivent analyser de façon approfondie la situation eu égard à la volatilité accrue des cours des change, ce qui demande du temps. Les mesures prises en vue d'améliorer

les marges ont donc en grande partie un caractère provisoire.

Un net fléchissement des prix d'achat et de vente est attendu dans tous les secteurs. Dans la mesure du possible, la réduction des prix de vente est toutefois moins forte que celle des prix d'achat afin de rétablir au moins une partie des marges.

En ce qui concerne les plans d'embauche, les interlocuteurs de l'industrie manufacturière tablent sur une réduction du personnel, tandis qu'aucune modification des effectifs n'est prévue dans les services et la construction. Les branches qui recensent les plus forts besoins en personnel sont les technologies de l'information, les conseillers juridiques et fiscaux et les réviseurs.

De nombreuses entreprises ont décrété le gel immédiat des investissements après la suppression du cours plancher et souhaitent à présent reconsidérer la question en profondeur. Dans l'ensemble, les plans d'investissement sont nettement revus à la baisse, tant pour les investissements en biens d'équipement que pour les investissements en constructions. Les investissements en Suisse sont effectués principalement en vue d'accroître l'efficacité ou de remplacer ce qui doit l'être, et non pour augmenter les capacités.

Pour ce qui est de l'inflation (mesurée à l'indice des prix à la consommation), les anticipations ont été nettement revues à la baisse; les entrepreneurs tablent sur un taux d'inflation d'environ $-1,3\%$ pour le court terme (six à douze mois), alors qu'ils s'attendaient à un taux de $0,3\%$ lors de la dernière enquête. Pour le long terme (trois à cinq ans), les anticipations sont elles aussi plus faibles, avec un taux escompté de $0,5\%$, contre $1,1\%$ au trimestre précédent.

Outre la situation tendue au niveau des marges – principal sujet de préoccupation des entrepreneurs –, l'incertitude liée au contexte géopolitique reste présente, même si elle a quelque peu perdu de son acuité. Par ailleurs, l'altération des conditions générales due aux interventions et développements politiques en Suisse continue, mais dans une mesure moindre, de susciter des critiques. En dépit de la situation actuelle extrêmement difficile sur le marché des changes, une certaine confiance dans la capacité d'adaptation de l'économie suisse ressort des entretiens.

Editeur

Banque nationale suisse
Affaires économiques
Börsenstrasse 15
Case postale
8022 Zurich

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition et impression

Neidhart + Schön AG, Zurich

Version imprimée

La version imprimée (exemplaires isolés ou abonnement) peut être obtenue gratuitement à l'adresse suivante:
Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone: +41 (0)44 631 32 84
Fax: +41 (0)44 631 81 14
E-mail: library@snb.ch

La version imprimée du bulletin trimestriel paraît en langues française (ISSN 1423-3797) et allemande (ISSN 1423-3789).



Les fichiers électroniques peuvent être téléchargés en

français: www.snb.ch, Publications, Bulletin trimestriel (ISSN 1662-2596)
allemand: www.snb.ch, Publikationen, Quartalsheft (ISSN 1662-2588)
anglais: www.snb.ch, Publications, Quarterly Bulletin (ISSN 1662-257X)
italien (Tendances conjoncturelles): www.snb.ch, Pubblicazioni, Pubblicazioni economiche, Bollettino trimestrale

Internet

www.snb.ch

Droits d'auteur/copyright ©

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La clause de non-responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2015